

L'UFC-Que choisir propose des solutions pour réduire la dépendance au pétrole

L'association demande la mise en place d'un "plan Marshall" et invite les consommateurs à interpeller leurs députés grâce au site CherCarburant.org.

L'Union fédérale des consommateurs (UFCQue choisir) a présenté début octobre un "plan Marshall" en quatre axes pour réduire la dépendance des consommateurs au pétrole. D'abord, elle réclame qu'un crédit d'impôt soit créé afin de faire baisser le prix de vente des automobiles à moteur économe. Elle demande ensuite d'accroître la quantité et la qualité de l'offre des transports en commun, et de développer le fret ferroviaire grâce à la construction d'infrastructures adaptées. Enfin, elle estime qu'il faut favoriser la recherche-développement en matière d'énergies renouvelables. Tous ces investissements nécessiteraient, selon ses propres calculs, 10 à 25 milliards d'euros sur dix ans.

Taxer les profits pétroliers

Comment trouver cet argent ? "En mobilisant une partie de la rente pétrolière publique et privée", répond l'organisation. Ainsi, une partie des recettes des taxes prélevées sur les carburants pourrait servir à réduire la consommation énergétique. À cette fin, l'organisation propose aux parlementaires que, dès la loi de finances pour 2007, 500 millions des 2 milliards d'euros du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) soient affectés à des investissements nouveaux pour réduire la dépendance au pétrole. Enfin, elle réitère sa demande d'imposer une taxe exceptionnelle sur les profits des compagnies pétrolières (cf. INC Hebdo n° 1378), qui pourrait s'élever à 5 milliards d'euros.

L'UFC-Que choisir suggère à chaque consommateur d'interpeller lui-même les députés sur l'inflation du prix du pétrole au cours de ces dernières années. Pour cela, elle lui propose de calculer sur :

<http://www.cher carburant.org> sa facture de carburant et l'évolution de cette dernière entre 2003 et 2006, simplement à partir de la motorisation de son véhicule, de sa consommation moyenne et de son kilométrage annuel. Le calculateur permet également de découvrir comment se répartit la facture entre les différentes taxes (TVA, TIPP) et rémunérations du secteur pétrolier (exploration, production, raffinage, distribution).